

conférence

L'économie sociale et solidaire, germe d'une alternative au capitalisme

par

David HIEZ

Professeur de droit privé à
l'Université du Luxembourg

Organisée en partenariat avec la
Maison des Sciences de l'Homme
Ange Guépin

mardi 3 février 2015

à 18 heures
amphithéâtre Simone Weil
5, allée Jacques Berque, Nantes

L'économie sociale (et / ou solidaire) se définit traditionnellement comme le regroupement des entreprises associatives, coopératives et mutualistes. Au-delà des incertitudes quant à sa définition, elle oscille entre secteur distinct de l'activité économique obéissant à des règles différentes et expérimentation prospective d'un autre modèle de société. Les critiques du capitalisme ont accompagné ce dernier depuis son émergence et se sont multipliées ces dernières années. La conférence se situera dans cette lignée et explorera les raisons pour lesquelles il semble possible de voir dans l'économie sociale et solidaire le germe d'une telle alternative.

Plusieurs justifications peuvent être fournies, et nous insisterons particulièrement sur les raisons juridiques. Au plan non juridique, trois traits conduisent à retenir le potentiel alternatif de l'économie sociale : elle constitue un complexe de théorie et de pratique, elle propose et se fonde sur une conception globale de l'homme, et elle rassemble des expériences de forme et de nature extrêmement variées. Deux exemples illustrent parfaitement ce potentiel : Coopaname en France, la 'cooperativa integral' en Espagne. Au plan juridique, trois caractéristiques confirment l'adéquation de ce modèle alternatif : la propriété commune de l'entreprise, la question toujours reposée de la démocratie, le refus du partage de bénéfices comme but ultime de l'entreprise.